



No de résolution
ou annotation

8 janvier 2024

Le Code Ducharme Inc., Farnham (Québec), Tél.: 1-800-363-9251, No. F029

2024-01

Province de Québec
Municipalité du canton de Saint-Godefroi
MRC de Bonaventure

À la séance ordinaire du Conseil Municipal du Canton de Saint-Godefroi, tenue à la salle Eugène Anglehart ce huitième jour du mois de janvier de l'an deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures :

Sont présent(e)s : Johanne Horth
Georges Chapados
France Grenier
Laurette Grenier
Nancy Huard

Est absente : Sylvie Lecourtois

Tous conseillers(ères) et formant quorum sous la présidence du maire, M. Gérard Litalien.

Assistent également à la séance : Nancy Castilloux, directrice générale par intérim et Lumina Horth, greffière-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance ordinaire est ouverte à 19 heures.

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère, France Grenier et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour suivant soit accepté, tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour et vérification du quorum
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2023 et l'ajournement de la séance ordinaire du 11 décembre 2023 et les séances extraordinaires du 18 décembre 2023 (adoption du règlement du budget 2024 et adoption du plan triennal d'immobilisations 2024-2025-2026) et la séance extraordinaire du 18 décembre 2023
4. Approbation des comptes
5. Dons
6. Lecture de la correspondance
7. Dossiers des élus
8. Résolution pour paiement des dépenses incompressibles
9. Résolution ajustements salariaux des employés
10. Résolution ajustements salariaux des élus
11. Résolution installation d'une salle de bain au Bureau Municipal
12. Résolution réparation de la sonnette pour la porte d'entrée intérieure du Bureau Municipal
13. Résolution achat de détecteurs de fumée (3) au Bureau Municipal
14. Résolution achat d'un moniteur 27 po. au Bureau Municipal
15. Résolution paiement des assurances (FQM Assurances)
16. Résolution paiement de PG Solutions
17. Résolution paiement SMT Web & Marketing (sécurité sauvegarde)
18. Résolution paiement SMT Web & Marketing (hébergement site Web)



No de résolution
ou annotation

19. Résolution paiement Wolters Kluwer Canada Limited (Code des municipalités)
20. Résolution ClicSÉCUR – Gouvernement du Québec
21. Résolution ARC – Gouvernement du Canada
22. Résolution Postes Canada
23. Résolution Paiement ADMQ
24. Résolution Caisse Populaire Desjardins
25. Résolution voirie
26. Résolution Politique administrative concernant les règles de gouvernance en matière de protection des renseignements personnels de la municipalité du canton de Saint-Godefroi
27. Voirie
28. Période de questions
29. Clôture de la séance

2024-02

PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par la conseillère Nancy Huard et résolu à l'unanimité que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 décembre 2023, l'ajournement de la séance ordinaire du 11 décembre 2023, les séances extraordinaires du 18 décembre 2023 (adoption du règlement du budget 2024 et adoption du plan triennal d'immobilisations 2024-2025-2026) et la séance extraordinaire du 18 décembre 2023 soient adoptés tel que rédigés et lus.

2024-03

APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par la conseillère Laurette Grenier et résolu à l'unanimité que le certificat numéro 01-2024 au montant de 27 248,94 \$, le certificat numéro 01A-2024 au montant de 21 658,31 \$ et le certificat numéro 01B-2024 au montant de 802,97 \$ soient acceptés et la directrice générale par intérim est autorisée à les payer.

DONS

Aucune demande.

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

2024-04

RÉSOLUTION RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA CHAMBRE DE COMMERCE BAIE-DES-CHALEURS

Il est proposé par le conseiller Georges Chapados et résolu à l'unanimité que le conseil autorise le paiement de 137,97 \$ pour le renouvellement de l'adhésion de la Chambre de Commerce Baie-des-Chaleurs.

La directrice générale par intérim est autorisée à émettre le paiement.



No de résolution
ou annotation

2024-06

**RÉSOLUTION ENTENTE DE SERVICES AUX PERSONNES
SINISTRÉS AVEC LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-
ROUGE**

Il est proposé par la conseillère Nancy Huard et résolu à l'unanimité que le conseil accepte de renouveler l'entente avec la Société Canadienne de la Croix-Rouge (division du Québec) pour les services aux sinistrés au coût de 225,00 \$ par année et que la directrice générale par intérim et le maire, Gérard Litalien soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité;

La directrice générale par intérim est autorisée à émettre le paiement.

**RÉSOLUTION DE PAIEMENT DES DÉPENSES INCOMPRES-
SIBLES**

Il est proposé par la conseillère Johanne Horth et résolu à l'unanimité que le conseil autorise la directrice générale par intérim à payer les dépenses incompressibles ci-après décrites jusqu'à concurrence du montant adopté au Budget 2024 :

- Salaires et allocations maire et conseiller(ère)s
- Salaire directrice générale
- Salaire inspecteur municipal
- Salaire greffière-trésorière
- Salaire concierge
- Salaire employé enlèvement de la neige au bureau municipal
- Salaire voirie
- Salaire autres employés
- Contrat enlèvement des ordures
- Contrats enlèvement de la neige
- Assurances collectives (au poste contribution de l'employeur)
- Les contributions de l'employeur
- Les comptes d'Hydro-Québec, Telus, location d'imprimante,
- Terminal Point de Vente
- Les frais de poste
- Les frais de Visa Desjardins
- Remboursement de prêt

2024-07

RÉSOLUTION AJUSTEMENTS SALARIAUX DES EMPLOYÉS

Il est proposé par la conseillère Laurette Grenier et résolu à l'unanimité que le conseil autorise les ajustements salariaux des employés de 3,1 % selon l'IPC.

2024-08

RÉSOLUTION AJUSTEMENTS SALARIAUX DES ÉLUS

Il est proposé par la conseillère Laurette Grenier et résolu à l'unanimité que le conseil autorise les ajustements salariaux des élus de 3,1 % selon l'IPC.



No de résolution
ou annotation

2024-09

RÉSOLUTION INSTALLATION D'UNE SALLE DE BAIN AU BUREAU MUNICIPAL

Il est proposé par la conseillère France Grenier et résolu à l'unanimité que le conseil autorise l'installation d'une salle de bain au Bureau Municipal et de contacter Concept R.H. pour une demande de soumission.

2024-10

RÉSOLUTION RÉPARATION DE LA SONNETTE POUR LA PORTE D'ENTRÉE INTÉRIEURE AU BUREAU MUNICIPAL

Il est proposé par la conseillère Johanne Horth et résolu à l'unanimité que le conseil autorise la réparation de la sonnette pour la porte d'entrée intérieure au Bureau Municipal.

2024-11

RÉSOLUTION ACHAT DE TROIS (3) DÉTECTEURS DE FUMÉE AU BUREAU MUNICIPAL

Il est proposé par la conseillère Johanne Horth et résolu à l'unanimité que le conseil autorise l'achat de trois (3) détecteurs de fumée au Bureau Municipal.

2024-12

RÉSOLUTION ACHAT DE DEUX (2) MONITEURS AU BUREAU MUNICIPAL

Il est proposé par la conseillère France Grenier et résolu à l'unanimité que le conseil autorise l'achat de deux (2) moniteurs 27 pouces au Bureau Municipal.

2024-13

RÉSOLUTION PAIEMENT DES ASSURANCES (FQM ASSURANCES)

Il est proposé par la conseillère Georges Chapados et résolu à l'unanimité que le conseil autorise le paiement à FQM Assurances au montant de 7 233,24 \$.

La directrice générale par intérim est autorisée à émettre le paiement.

2024-14

RÉSOLUTION PAIEMENT DE PG SOLUTIONS

Il est proposé par la conseillère Nancy Huard et résolu à l'unanimité que le conseil autorise le paiement à PG Solutions au montant de 7 077,85 \$.

La directrice générale par intérim est autorisée à émettre le paiement.



No de résolution
ou annotation

2024-16

**RÉSOLUTION PAIEMENT SMT WEB & MARKETING
(SÉCURITÉ SAUVEGARDE)**

Il est proposé par la conseillère France Grenier et résolu à l'unanimité que le conseil autorise le paiement à SMT Web & Marketing (sécurité sauvegarde infonuagique et Anti Virus) au montant de 1 207,24 \$.

La directrice générale par intérim est autorisée à émettre le paiement.

2024-17

**RÉSOLUTION PAIEMENT SMT WEB & MARKETING
(HÉBERGEMENT SITE WEB)**

Il est proposé par la conseillère France Grenier et résolu à l'unanimité que le conseil autorise le paiement à SMT Web & Marketing (hébergement site Web) au montant de 1 462,48 \$.

La directrice générale par intérim est autorisée à émettre le paiement.

2024-18

**RÉSOLUTION PAIEMENT WOLTERS KLUWER
(CODE DES MUNICIPALITÉS)**

Il est proposé par la conseillère Laurette Grenier et résolu à l'unanimité que le conseil autorise le paiement à Wolters Kluwer (Code des municipalités) au montant de 1 382,85 \$.

La directrice générale par intérim est autorisée à émettre le paiement.

2024-19

RÉSOLUTION CLICSÉQR – GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Il est proposé par la conseillère France Grenier et résolu à l'unanimité que le conseil désigne Lumina Horth, greffière-trésorière comme représentante auprès de CLICSÉQR – Gouvernement du Québec, et ce, pour la municipalité du Canton de Saint-Godefroi. Que tous les accès aux dossiers de la municipalité lui soient remis.

2024-20

RÉSOLUTION ARC – GOUVERNEMENT DU CANADA

Il est proposé par la conseillère France Grenier et résolu à l'unanimité que le conseil désigne Lumina Horth, greffière-trésorière comme représentante auprès de l'ARC – Gouvernement du Canada, et ce, pour la municipalité du Canton de Saint-Godefroi. Que tous les accès aux dossiers de la municipalité lui soient remis.

2024-20

RÉSOLUTION POSTES CANADA

Il est proposé par la conseillère Nancy Huard et résolu à l'unanimité que le conseil désigne Lumina Horth, greffière-trésorière comme représentante auprès de Postes Canada et ce, pour la municipalité du Canton de Saint-Godefroi.



2024-21

No de résolution
ou annotation

RÉSOLUTION PAIEMENT ADMQ

Il est proposé par la conseillère Laurette Grenier et résolu à l'unanimité que le conseil autorise le paiement à ADMQ pour l'adhésion de Lumina Horth, greffière-trésorière, au montant de 1 027,88 \$.

La directrice générale par intérim est autorisée à émettre le paiement.

2024-22

RÉSOLUTION CAISSE POPULAIRE DESJARDINS

Il est proposé par la conseillère Johanne Horth et résolu à l'unanimité que la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi demande à la Caisse populaire Desjardins du centre-sud-gaspésien d'effectuer les modifications suivantes :

Ajout d'un signataire, Lumina Horth, greffière-trésorière, au compte, et deux signatures parmi les quatre nommés devront signer en tout temps : Nancy Castilloux, directrice générale par intérim, Lumina Horth, greffière-trésorière, Gérard Litalien, maire et Laurette Grenier, conseillère.

Ajout dans Accès D de Lumina Horth, greffière-trésorière, comme administratrice principale.

2024-23

RÉSOLUTION VOIRIE

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER 2023

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 88 903 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2023.

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de, Georges Chapados, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Godefroi informe le ministère des Transports, de la Mobilité Durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2024-24

RÉSOLUTION POLITIQUE ADMINISTRATIVE CONCERNANT LES RÈGLES DE GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-GODEFROI

Il est proposé par la conseillère Laurette Grenier et résolu à l'unanimité que le conseil autorise la **Politique administrative concernant les règles de gouvernance en matière de protection des renseignements de la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi.**



No de résolution
ou annotation

Le Code Ducharme Inc., Farnham (Québec), Tél.: 1-800-363-9251, No. F029

2024-26

RÉSOLUTION VOIRIE

PERMISSION DE VOIRIE

ATTENDU QUE la Municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports et de la Mobilité durable;

ATTENDU QU'IL est nécessaire d'obtenir une permission de voirie du ministère des Transports, pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère;

ATTENDU QUE la Municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à respecter les clauses des permis émis par le ministère des Transports et de la Mobilité durable;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à respecter les différentes normes en signalisation routière lors de travaux en référence au Tome V – Signalisation routière;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage également à demander, chaque fois qu'il sera nécessaire, le permis requis.

Il est proposé par France Grenier et résolu à l'unanimité que le conseil autorise que la Municipalité demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable de lui accorder les permissions de voirie au cours de l'année 2024, et qu'elle autorise Lumina Horth à signer les permis.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère France Grenier que la séance soit levée à 19h55.

En signant le procès-verbal, le maire reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.


Gérard Litalien

Maire



Nancy Castelloux

Directrice générale par intérim